L'**injection locale de corticoïdes** (infiltration) est une pratique quotidienne pour les **médecins rhumatologues**
dans le traitement de leurs patients. Or, nous connaissons actuellement une
pénurie de ces corticoïdes
en raison de l'arrêt de production du produit le plus utilisé en France. Le
Syndicat National des Médecins Rhumatologues
(SNMR) déploreÂ les conséquences de la rupture de stock et d'approvisionnement des produits (Hydrocortancyl®, Diprostène® et Altim®) et a décidé de mettre les autorités de santé devant leurs responsabilités

Pour les patients souffrant de maladies qui touchent à l'appareil locomoteur, c'est-à-dire les os, les articulations, les muscles et les tendons, la pénurie des corticoïdes utilisés en infiltration pour réduire la douleur est un réel problème. Lorsque l'on sait qu'un français sur deux souffre de douleurs articulaires (source : INSERM, 2016), et que ces produits sont utilisés quotidiennement par les médecins rhumatologues pour soulager leurs patients, on se rend compte de l'urgence à agir.

Cette pénurie survient suite à l'arrêt de la fabrication (dû à des problèmes industriels) de l'Altim®. Selon les informations du Syndicat National des Médecins Rhumatologues (SNMR) : il est fortement probable que la fabrication ne reprenne son cours que dans un, voir deux ans dans le meilleur des cas. Il ne s'agit pas là d'un premier épisode de rupture d'approvisionnement puisqu'en 2010 les rhumatologues avaient déjà subit ce problème. Cependant c'est la première fois que la pénurie atteint une telle ampleur sur l'ensemble du pays.

Cette situation est fortement dommageable pour les patients comme les médecins, dans la mesure où, comme le précise le Dr Eric Senbel, rhumatologue à Marseille et président du SNMR, « Ces produits très peu coûteux sont souvent irremplaçables, avec un excellent profil d'efficacité et de sécurité. Actuellement nous sommes réduits à l'utilisation d'alternatives thérapeutiques moins efficaces, parfois plus risquées, toujours plus coûteuses. Nous sommes parfois obligés de revoir les patients à distance de la consultation qui aurait pu faire l'objet de l'infiltration, ce qui augmente encore nos délais de rendez-vous et laisse les patients souffrir plus longtemps. »

Pour lutter contre cette pénurie, Le SNMR mène des actions dans le but d'être reçu au Ministère de la Santé et à la Haute Autorité de Santé afin de discuter concrètement pour trouver des solutions à ce que le président du SNMR qualifie de « crise sanitaire ». Dans les alternatives proposées on retrouve : l'augmentation de la fabrication des produits non soumis à

l'interruption de production ou encore, le rapatriement des stocks venus de pays voisins qui ne connaissent pas les mêmes difficultés que la France. Une autre alternative consiste à la requalification de l'Autorisation de Mise sur le Marché de certains produits comme l'hydrocortancyl suspension ou la Dexaméthasone® injectable qui, actuellement en France, ne peuvent être utilisés dans les injections intrarachidiennes (contrairement aux pays anglo-saxons), après bien évidemment autorisation des autorités de santé.

En parallèle, un travail d'expert a été mis en place à l'initiative de SANOFI, le laboratoire fabricant l'Altim® pour étudier des alternatives face à l'arrêt de fabrication de leur produit.

Face à cette urgence, le SNMR se mobilise pour alerter les patients et rendre à nouveau possible le travail des rhumatologues dans de bonnes conditions.

Dr Eric SENBEL, président du Syndicat National des Médecins Rhumatologues

A propos du SNMR :

Le Syndicat National des Médecins Rhumatologues assure la défense des intérêts professionnels matériels et moraux de tous les rhumatologues. Il coordonne ses actions avec les autres instances de la spécialité au sein du Collège Français des Médecins Rhumatologues (CFMR). Le SNMR, syndicat vertical, est représenté dans toutes les centrales syndicales horizontales, qui signent et font vivre les conventions avec les organismes d'assurance maladie. Il est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'exercice de la rhumatologie.